



Réunion du 02 Décembre 2019

Président : M. BOUGUERRA Momo

Présents : Mrs CHEUCLE Christian, GRAND René.

UTILISATION DE LA TABLETTE

Nous notons que certains clubs ont des difficultés de fonctionnement de la tablette pour la programmation des matchs (équipes, joueurs, remplaçants, dirigeants etc...). Vous devez préparer vos matchs la semaine précédant le week end de la rencontre afin de finaliser les quelques modifications le jour du match. Vous devez tout mettre en œuvre afin que votre tablette fonctionne le jour de la rencontre et que toutes les données soient transmises le jour du match.

Tous les dirigeants responsables de l'utilisation de la tablette lors des matchs sont priés de prendre en photos tous les éléments nécessaires pour l'officialisation du résultat du match, sanctions disciplinaires et des blessures. Ceci afin de prévoir un éventuel dysfonctionnement ou panne de la tablette. Aucune négligence, ni excuses ne sera tolérée.

COURRIERS RECUS

VILLE DE ST ETIENNE : concerne le planning des terrains du 03 décembre au 05 décembre. Noté.

VILLE DE ST ETIENNE : concerne votre mail pour l'occupation des gymnases pour la période de Noël. Noté.

LAURAFoot : concerne votre mail pour les matchs en retard. Noté

VILLE DE FIRMINY : concerne le planning des terrains pour la semaine 49. Noté.

ST PRIEST EN JAREZ : concerne votre d'horaire pour le match du 01 décembre en VALEYRE/LEGER. Noté.

SORBIERS LA TALAUDIÈRE : concerne votre changement de terrain pour le match en D4 poule E du 01 décembre. Noté.

US RENAISSANCE : concerne votre match en coupe VALEYRE / LEGER. Veuillez en informer la délégation.

MONT DU FOREZ : concerne votre forfait en coupe VALEYRE / LEGER du 01 décembre. Noté.

SAVIGNEUX MONTBRISON : concerne votre forfait en Coupe VALEYRE / LEGER du 01 décembre. Noté

PERREUX : concerne votre demande d'inversion de votre match en D3 poule A. Noté

FINERBAL : concerne votre demande d'inversion de votre match en D3 poule A. Noté

ROANNE FOOT42 : concerne votre match en D3 du 15 décembre. Transmis à la délégation.

LURIECQ : concerne votre match de Coupe VALEYRE / LEGER. Votre réponse a été faite par téléphone.

PROGRAMMATION

MATCH CHAMPIONNAT EN RETARD

D2 poule A : 05 janvier 2020

52143.1 COTEAU 1 / RIORGES 1 à 14h30

52145.1 VILLEREST 1 / ST ROMAIN LE PUY 1 à 14h30

D3 poule A : 22 décembre 2019

52260.1 MONTAGNE DU MATIN 1 / RIOGES FC 2 à 14h30

D3 poule D : 12 janvier 2020

52394.1 SE PORTUGAIS 1 / SORBIERS LA TALAUDIÈRE à 14h30

D4 poule C : 05 janvier 2020

52447.1 MONTROND 1 / VAL D'AIX 2 à 14h30

D4 poule D : 05 janvier 2020

52528.1 ST MAURICE EN GOURGOIS 1 / ST LAURENT LA CONCHE 1 à 14h30

D4 poule D : 22 janvier 2020

52551.1 SUD FOREZIENNE 2 / ST MARTIN LA SAUVETE 1 à 14h30

D4 poule E : 05 janvier 2020

52593.1 LERPTIEN 1 / BORDS DE LOIRE 1 à 14h30

D4 poule F : 05 janvier 2020

52657.1 ASPTT 1 / ST ETIENNE SUD 1 à 14h30

D5 poule E : 05 janvier 2020

52726.1 ST CHARLES VIGILANTE 2 / ST ROMAIN LES ATHEUX 2 à 14h30

D5 poule E : 12 janvier 2020

52747.1 ST ROMAIN LES ATHEUX 2 / FOREZ EN DONZY 2 à 14h30

D5 poule F : 05 janvier 2020

52791.1 BORDS DE LOIRE 2 / CUZIEU 1 à 14h30

D5 poule G : 05 janvier 2020

52855.1 SORBIERS QUARTIER 1 / ST ETIENNE SUD 2 à 14h30



D5 poule G : 12 janvier 2020

52854.1 ROCHETAILLÉE 1 / ST VICTOR SUR LOIRE 1 à 14h30

PROGRAMMATION **MATCH COUPE VALEYRE - LEGER**

Suivant le résultat des matchs de Coupe se déroulant le 22 décembre 2019. Des inversions seront effectuées
En tenant compte des deux divisions d'écart entre les équipes.

05 janvier 2020 à 14h30

MARCILLY LE CHATEL 1 ou L'ETRAT 2 / SORBIERS TALAUDIÈRE 2
ROCHETAILLÉE 1 ou CHAZELLES 1 / ST MARCELLIN 1
HAUT PILAT 1 / ST CYR LES VIGNES 1 ou COTE CHAUDE 2
FEURS 3 ou DERVAUX 1 / VEAUCHE 2 ou FIRMINY 2

AVIS AUX CLUBS

A compter du 4 novembre 2019 les matchs à domicile de US METARE se dérouleront sur le Janon 2 (synthétique).

Les clubs de la D3 poule C sont priés d'en prendre bonne note.

IMPORTANT

Tous les clubs de D3 poule A sont informés que le club de SURY LE COMTAL souhaite jouer tous ses matchs à domicile le samedi à 19h00.
Toutefois cette demande n'ayant pas été effectuée avant le début du championnat.
Les clubs ne pouvant jouer le samedi peuvent refuser

Le match N° 52561.1 en D4 poule D du 15 décembre : **ST GALMIER CHAMBOEUF 3/ BUSSIÈRE US 2** prévu sur le terrain **CHAMPVERT** se déroulera le même jour même horaire sur le terrain synthétique de **STADE BENOIT ROLLE à ST GALMIER**.
L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

Le match N° 52433.1 en D3 poule D du 15 décembre : **VEAUCHE ES 3 / SUC TERRENOIRE 1** à 14h30 au lieu de 12h30 sur le même terrain. . L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

Le match N° 52095.1 en D1 du 15 décembre : **ROANNE FOOT 42 / VILLARS** aura lieu sur le terrain **HENRY MALLEVAL** à Roanne au lieu du stade **LA MAISON DU PASSEUR**. Les arbitres et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

Le match N° 52296.1 en D3 poule A du 15 décembre : **FINERBAL / PERREUX** est inversé et devient **PERREUX / FINERBAL** et se jouera sur le stade de **VALENCIEUX** à Balbigny, même horaire même date. . L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.